

AG CREF 5 novembre 2020

L'ODJ est le suivant :

13h50 - Accueil.

14h00 - Vote du nouveau RI

- Discussion sur le terme « équipe de formation doctorale » : ce n'est pas seulement ceux qui encadrent mais ceux qui participent aussi aux formations doctorales. Interprétation un peu restrictive mais il est décidé de laisser ce terme.
- Discussion sur le nom des équipes : Laisser les noms des équipes telles que validées par l'HCERES ou mettre les noms actuels. Il est décidé d'indiquer en annexe à la fois les noms HCERES et les noms actualisés.
- Précision : les ATER ne sont pas des membres de droit rattachés, notamment parce qu'ils-elles sont parfois déjà rattaché-e-s à des équipes (dans lesquelles ils-elles font ou ont fait leur thèse).

Approbation du RI à l'unanimité moins une voix (abstention).

14h30 – Informations / Actualités diverses.

- Halathon organisé chaque année : <https://science-ouverte.parisnanterre.fr/accueil/halathon-2020-985280.kjsp>
- Politique de signatures en annexe du RI.
- Nouvelle chargée de communication recherche : Myriam Nakala mnakara@parisnanterre.fr
- Nouvelle lettre recherche de la DRED, 1^{ère} édition : [newsletter recherche](#) .
- Appels à projets UPL et ANR : pour les projets ANR, recensement des chercheurs intéressés, s'adresser à Julie Nordin. Pour le montage des projets UPL, Madame Waty berenice.waty@u-plum.fr.

Loi LPR :

- Membre du Cref a signé une tribune en son nom propre : https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/10/31/une-centaine-d-universitaires-alertent-sur-l-islamisme-ce-qui-nous-menace-c-est-la-persistance-du-deni_6057989_3232.html
- Organiser une tribune entre membres intéressés sur l'amendement concernant les libertés académiques (et sur la loi plus globalement) : mercredi 25 novembre 2020 14h30-16h30
Lien Visio Meet : <https://meet.google.com/gzj-xswf-mus>
- Présentation de la position de la CP-CNU

14h45 - Les "chantiers" du Cref :

- Valorisation Journées CAPE : pas d'évolutions car le groupe de travail sur ce thème est un peu décimé
- Axe de travail : « Sciences de l'éducation et de la formation et engagements » : argumentaire et méthodologie envoyés aux membres de l'AG pour recueillir les avis. Quelles sont les deux équipes prêtes à se lancer pour les prochains séminaires ? Document en ligne sur teams à consulter. A priori, Apprenance pourrait proposer quelque chose assez rapidement.
- Réflexion sur les différents moyens et supports de communication et de "visibilisation" de notre production (en lien avec le nouveau GT) : GS n'a pas eu le temps de beaucoup avancer sur ce thème. Organiser le groupe de réflexion avec les représentants HAL de chaque équipe. A mettre en parallèle avec la lettre du Cref que Fanny Salane souhaitait faire. Groupe de travail à constituer.

Rappel pour le budget : procéder rapidement aux prochaines dépenses.

Proposition AECSE pour adhérer avec paiement de la cotisation directement par l'équipe. Il faut une décision préalable car l'adhésion serait prise sur le budget recherche de chaque équipe.

Plusieurs questions :

- L'adhésion doit-elle être individuelle ou peut-elle être collective ? Intéressant pour les doctorants notamment. Réponse : elle ne peut être collective, elle est forcément individuelle.
- La cotisation peut être aussi incluse lors de participation aux congrès. Risque de doublons.
- Cotiser à d'autres associations ? Le Cref peut ou doit-il rembourser des adhésions ?

Gilles Séraphin propose d'en discuter en conseil du Cref pour faire une éventuelle proposition pour la prochaine AG.

15h30 - La politique de recherche au sein de l'UPN et de l'UPL (Geneviève Bergonnier-Dupuy, vice-présidente UPN en charge de la recherche).

GBD propose de laisser la parole à Laurent car souhaiterait prendre la parole après avoir terminé les visites avec les UR ce qui lui permettra de disposer d'une cartographie plus précise sur le personnel d'appui, la répartition des locaux...

16h00 - A quels critères les membres du CNU, section 70, sont-ils sensibles lorsqu'ils étudient un dossier (qualification, avancement de grade, PEDR...) (Laurent Gutierrez, vice-président CNU section 70).

Laurent Gutierrez présente les différentes missions dévolues au CNU :

En premier, le travail de qualification. Présentation du taux de personnes qualifiées, MCF et PU, par rapport au nb d'inscrits (taux faible). Il présente également les différents critères sur lesquels les membres du CNU se fondent pour apprécier la candidature à la qualification.

Pour les critères affichés, c'est ici :

<https://www.conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/entite/entiteName/CNU/idChild/34>

Autres tâches : PEDR (accordée pour 4 ans, pas seulement aux HDR) ; avancement de grade.

16h30 : La politique de postes (uniquement en présence des enseignants-chercheurs titulaires).

Présentation de la fiche de poste pour le poste de PU. Profil « Éducatifs, Vulnérabilités, Participation ».
Présentation du projet pour le poste de MCF par les deux équipes. Pour ce poste, décision de mettre en place un système de vote au sein du Cref et au sein du département (les permanent-e-s appartenant aux deux instances ayant alors 2 voix).